

le PASEC

2016 • 2022

*Plan d'Actions
Stratégiques
Economiques
de*

cap
excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

"Ensemble bâtissons l'excellence, valorisons nos potentiels et mettons le cap sur l'emploi pour un rayonnement caribéen"



Sommaire

Mot du Président	p 2
La centralité de Cap Excellence	p 4
Le schéma Directeur... ..	p 6
Les 3 principaux moteurs de notre action	p 8
Focus sur nos actions phares	p 9
Le marché alimentaire de gros	p 10

Requalifier les ZAE

Dugazon de Bourgne/Petit-Pérou	p 11
Beausoleil et la Jaille-Destrellan	p 12
Centre ville Pointe-à-Pitre	p 13
Aménager un pôle d'excellence... ..	p 14
Installer un observatoire... ..	p 16
Développer l'économie sociale	p 18
Promouvoir le tourisme	p 19

Les 55 actions du PASEC

Gouvernance	p 20
Développement et aménagement du territoire	p 20
Animation économique et accompagnement des entreprises	p 22
Inclusion économique des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)... ..	p 23
Prospective et évaluation	p 24



le mot du Président

L'émergence des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) a modifié en profondeur l'organisation et la gestion publique des territoires. Cette nouvelle architecture politico-administrative ouvre à notre espace communautaire des perspectives plus larges. La formidable opportunité qui a ainsi été offerte au territoire est porteuse de progrès, de développement économique et d'épanouissement pour nos concitoyens. Nous avons, décideurs, élus, chefs d'entreprises, dégagé ensemble, au profit de notre agglomération, une vision audacieuse et conquérante. Nous avons élaboré en concertation, le Schéma Directeur de Développement Economique (SDDE) 2016-2022 de Cap Excellence et le plan d'Actions Stratégiques Economiques qui en découle à 55 actions

Placé au centre géographique du Département, avec la plus forte densité démographique, Cap Excellence est aussi le poumon économique de la Guadeloupe. Je me réjouis de cette triple Centralité avantageuse. Ce privilège assigne cependant à notre communauté d'agglomération, une obligation absolue de réussite.

Le présent document édité par Cap Excellence témoigne à la fois du niveau de réflexion et de concertation déjà engagé par les élus et les acteurs économiques du territoire pour définir et programmer les politiques publiques en cours et à venir.

Deux projets emblématiques symbolisent le nouvel essor de notre espace territoriale :

- le Marché Alimentaire de Gros qui sera implanté aux Abymes et l'observatoire économique qui servira à la fois de tableau de bord et de boussole à notre développement économique.
- Un aménagement du territoire, moderne et fonctionnel sur la totalité du périmètre de Cap Excellence est d'ores et déjà à l'œuvre. Les requalifications des Zones d'Activités Economiques (ZAE) de Dugazon de Bourgogne et Petit-Pérou, de la Jaille-Destrellan, Beausoleil et du centre-ville de Pointe-à-Pitre ont été enclenchées. Ces mises à niveau programmées devraient revitaliser les ZAE, en améliorer la qualité de vie et favoriser l'installation de nouvelles entreprises, avec à la clé la création d'emplois.

Cap Excellence est au cœur du nouvel essor de l'agglomération. Les forces vives que sont les entreprises, créatrices de richesses, et pourvoyeuses d'emplois en sont les acteurs. Je vous convie, entrepreneurs et bâtisseurs à prendre toute la place à laquelle vous avez droit dans l'édification, l'épanouissement et le développement de notre espace communautaire. Je vous invite à poursuivre avec nous le Cap que nous nous sommes fixés : l'Excellence.

Eric Jalton,
Député Maire des Abymes,
Président de Cap Excellence



cap excellence
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



La centralité de Cap Excellence

facteur de dynamisme pour
le développement
économique du territoire

En janvier 2009 naît Cap Excellence.

La première communauté d'agglomération de Guadeloupe regroupe dans un premier temps les villes des Abymes et de Pointe-à-Pitre... Baie-Mahault rejoint en 2013 le dispositif, faisant du territoire avec ses 105 000 habitants, la plus forte densité démographique de Guadeloupe. A ce premier atout indéniable s'ajoute le positionnement géographique central de notre Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Une situation idéale qui renforce le rayonnement et le poids de Cap Excellence qui bénéficie déjà de l'implantation des infrastructures majeures que sont le grand port maritime de Guadeloupe et l'aéroport international "Guadeloupe Pôle Caraïbes".

Enfin, Jarry, poumon économique et principal bassin d'emplois de la Guadeloupe, symbolise le dynamisme économique du triangle magique qui constitue le territoire de Cap Excellence.

De même par la présence de ses infrastructures, par son poids démographique et par son dynamisme économique et territorial naturel, la centralité de Cap excellence n'est pas seulement géographique. Au fil du temps, elle est devenue également stratégique et prospective.

Cap excellence se positionne aussi au centre de l'arc antillais.

Une situation qui ouvre aussi des perspectives à explorer pour son territoire mais aussi pour l'ensemble de la Guadeloupe. En attendant la Caraïbe, l'attractivité économique de la communauté d'agglomération continue à se renforcer en Guadeloupe avec

l'émergence de nouvelles zones d'activités que sont notamment le parc d'activités de la Providence, le soutien aux activités innovantes avec la pépinière d'entreprises technologiques AUDACIA et la redynamisation commerciale du centre ville de Pointe-à-Pitre. Cap Excellence est naturellement portée par le développement grâce aussi à son important programme de rénovation urbaine qui couvre aussi bien les Abymes (*Ruzab*) que Pointe-à-Pitre (*RUPAP*) et les opérations de résorption de l'Habitat Insalubre (*RHI*) à Baie-Mahault. Il s'agit certes de constructions de logements neufs, mais aussi d'un vaste programme d'aménagement du territoire, destiné à améliorer le cadre de vie des citoyens et à impulser le développement économique. Des équipements structurants accompagnent cet élan de croissance et de développement. Le Mémorial Acte vient de sortir de terre. Le Centre devrait à terme donner toute sa mesure. Outre l'activité économique qu'elle va générer, la construction du prochain Centre Hospitalier Universitaire (*CHU*) confirme la vocation de pôle stratégique de santé de Cap Excellence.

La communauté d'agglomération compte mobiliser aussi des fonds du programme opérationnel européen 2014/2020 (FEDER, FSE, FEADER)

pour soutenir son programme volontaire d'équipements économiques structurants sur son territoire. Elle compte aussi accueillir les groupes ou entreprises privées qui l'auront fait. Reste pour Cap Excellence à déployer toutes ses potentialités pour réussir la revitalisation des centres-bourgs, pour développer et optimiser un vrai réseau de transport collectif, pour mettre à niveau les zones d'activité insuffisamment aménagées. Cap excellence compte assurer pleinement son rôle de locomotive du développement économique de la Guadeloupe en déployant pleinement toutes ses potentialités.





Le Schéma Directeur de Développement Economique et le Plan d'Actions Stratégiques de **Cap Excellence** au service d'un projet économique fort

Cap Excellence entend promouvoir sur son territoire une politique de simulation de la croissance économique pour conforter les créations d'emploi. La communauté d'agglomération entend associer l'ensemble des acteurs concernés. A cet effet, Cap Excellence s'est dotée en 2016 d'un outil de planification de son développement économique :

Le SDDE conçu et voulu par Cap Excellence se donne pour finalité :

- D'élaborer une stratégie pertinente et cohérente
- De définir les moyens nécessaires pour mener à bien cette politique économique
- De construire le plan d'Actions Stratégiques Economiques de CAP Excellence (PASEC)

Dans une démarche de concertation et de partenariat, un état des lieux de l'espace communautaire est prescrit. Un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs économiques, statue sur la situation économique du territoire de la communauté d'agglomération. L'objectif est d'identifier les forces et faiblesses de l'espace communautaire, d'envisager des scénarii alternatifs de développement et d'arrêter pour le territoire une stratégie de politique économique avec un Plan d'Actions Stratégiques Economiques. Ce document doit être en quelque sorte la feuille de route de Cap excellence pour tout ce qui concerne son développement économique.



Les trois principaux moteurs de notre action

Nos valeurs

- **La solidarité** à travers un développement harmonieux et équilibré de notre agglomération est au cœur de notre action. Le développement économique de notre territoire et son essor impliquent une cohésion sociale et un épanouissement de sa population.
- **La responsabilité** de CAP Excellence est de promouvoir un développement endogène basé sur la valorisation du potentiel humain du territoire.
- **Notre éthique environnementale** nous conduit à impulser un développement de notre territoire qui préserve ses ressources et ses espaces naturels.

Notre ambition

CAP Excellence se veut une vitrine du savoir-faire local, une exemplarité nationale et européenne et une référence dans la Caraïbe.

Faire de CAP Excellence un territoire créateur d'entreprises et d'emplois, une terre d'entrepreneurs audacieux conquérants et innovants est pour nous une exigence.

Notre stratégie

- Soutenir les activités productives et les filières à haute densité d'emploi en particulier les emplois qualifiés.
- Inscrire notre territoire dans une démarche de développement durable
- Favoriser l'émergence de pôles d'excellence, ainsi que la création et la pérennisation d'entreprises innovantes.

Outil essentiel dans la définition et la finalisation de son projet de territoire, le Plan d'Action Stratégique (PASEC) élaboré par Cap Excellence, consacre une grande place au développement des espaces publics de coopération en matière économique, avec les autres établissements intercommunaux limitrophes. Dans sa politique de développement économique, le PASEC intègre l'exigence de développement d'une coopération renforcée avec la Région.

Le concept d'Agglomération Centre de Dimension Caraïbienne constitue la pierre angulaire de toute projection vers l'avenir de Cap Excellence. Aussi, ce concept sera décliné dans toutes les actions et tous les projets de la communauté d'agglomération.

55 actions sont définies et programmées par le PASEC. Elles sont répertoriées dans les pages 20, 21, 22 et 23 de ce document. Plusieurs d'entre elles requièrent une importance particulière :

- Soit parce qu'elles constituent une innovation envergure. C'est le cas du Marché Alimentaire de Gros (MAG), auquel sera adossé une plate-forme d'agro-transformation aux Abymes.
- Soit parce qu'elles traduisent une politique volontariste forte en matière d'aménagement du territoire. La requalification des Zones d'Activité Economiques (ZAE) de Dugazon de Bourgogne/Petit Pérou aux Abymes, celle de Beausoleil et La Jaille/Destrellan, ainsi que celle du centre-ville de Pointe-à-Pitre, sont les parfaits exemples de la politique d'aménagement du territoire voulue par Cap Excellence.

Enfin, Le PASEC fait place à des outils d'évaluation et de suivi dont le plus significatif est l'Observatoire économique et fiscal communautaire.



FOCUS sur nos actions phares



Aménager

mais elle vaut aussi pour toute la Guadeloupe. Sur les 6000 agriculteurs du département, seule une minorité est représentée au sein d'organisations professionnelles et peuvent alimenter les grandes et moyennes surfaces. Les difficultés d'intégration pour la majorité d'entre eux s'explique du fait de leurs faibles capacités de productions et de leur insuffisante organisation. Ils sont du coup, inéligibles aux aides publiques. Ce qui ne fait qu'aggraver les conditions précaires dans lesquelles ils exercent leur activité. **L'implantation d'un marché de gros est une première réponse à apporter à la difficile situation de nos agriculteurs.** Certes, le marché de gros imposera des contraintes (*traçabilité, respect de la réglementation en vigueur*) aux petits agriculteurs, mais cette rigueur leur permettra d'être éligibles aux aides et autres fonds européens. Les produits seront aux normes en vigueur, de qualité et de prix meilleurs.

Le marché de gros aura vocation à organiser sur le même lieu l'approvisionnement et la distribution des produits provenant de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. De par sa centralité, et grâce à son dynamisme économique, Cap Excellence possède tous les atouts nécessaires à l'implantation d'un Marché Alimentaire de Gros. Sa position géographique, sa densité démographique, la présence d'infrastructures stratégiques que constituent le port, l'aéroport font du territoire, un espace sur lequel un tel outil doit pouvoir se développer et prospérer avec une vocation à l'export des produits à forte valeur ajoutée.

Une plate-forme d'agro-transformation sera adossée au Marché Alimentaire de Gros. La création d'une pépinière d'entreprises spécialisées facilitera l'émergence de cette plateforme d'agro-transformation. Les premières études préalables à la construction de cette infrastructure sont d'ores et déjà engagées et la mise en service de cet équipement est prévue pour 2019.

Coût estimatif : entre 1,5 et 2 millions d'euros.

Partenaires envisagés : le FEDER, la Région, l'Etat, et Cap excellence.

Aménager un Marché Alimentaire de Gros et sa plate-forme d'agro- transformation aux Abymes

La création d'un Marché Alimentaire de Gros (MAG) en collaboration avec la Région est l'une des toutes premières priorités actées par les élus de Cap Excellence. L'émergence de cet outil répond pour eux à une véritable exigence dès lors qu'il apparait essentiel de sauvegarder et de développer une activité agricole autre que la banane et la canne. Cette évidence est criante non seulement dans notre espace territorial,

Requalifier

Les Zones d'Activités Economiques de Dugazon de Bourgogne et Petit Pérou ont mal vieilli. Elles sont confrontées à des problématiques urbaines et environnementales qui pénalisent leurs activités et entravent leur essor. Or, ces zones sont des viviers d'emplois potentiels.

Cap Excellence procédera donc à la requalification et à la dynamisation économique des ZAE de Petit Pérou et de Dugazon de Bourgogne dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée.

Cette opération comprend :

- **La réhabilitation des ZAE.** Il s'agit d'inciter fortement les entreprises qui y sont présentes à se mettre en adéquation avec les exigences des usagers. Les éléments de vétusté seront éliminés. La gestion et l'attractivité de ces deux zones seront fortement améliorées.
- **L'extension du périmètre des ZAE.** Ce qui inclut l'implantation de nouvelles entreprises.

L'objectif c'est de :

- **Positionner stratégiquement** ces zones pour qu'elles acquièrent une meilleure compétitivité dans un environnement économique équilibré à l'échelle du périmètre intercommunautaire.
- **Favoriser** aussi la création d'emplois sur le territoire.

Au terme de leur requalification, Dugazon de Bourgogne et Petit Pérou doivent accroître leur attractivité et devenir opérationnelles en tant que Zones d'Activités Economiques majeures.

L'opération commencée en septembre 2015 doit s'achever en novembre 2018.

Coût estimatif : 12 millions d'euros,

Partenaires envisagés : le FEDER, la Région, l'Etat et Cap Excellence.



Requalifier les Zones d'Activités Economiques de Dugazon de Bourgogne et de Petit Pérou aux Abymes



Requalifier

Requalifier les Pôles d'Activités de Beausoleil et la Jaille-Destrellan à Baie-Mahault

Compétitivité et attractivité doivent irradier tout le territoire de Cap Excellence. Cette exigence passe par l'amélioration de la qualité de vie des habitants dans tous les quartiers, le développement de l'emploi, la qualité environnementale et le dynamisme économique. Aussi, les pôles économiques secondaires de Beausoleil et de la Jaille-Destrellan seront renforcés. Il s'agit dans un premier temps de traiter les problématiques urbaines environnementales et architecturales qui sont un frein à leur développement économique.

Cette orientation forte répond à une volonté politique de Cap Excellence de veiller à une répartition harmonieuse, cohérente et équitable de l'activité économique sur l'ensemble de son territoire.

C'est aussi une stratégie qui vise à inscrire l'ensemble du territoire dans une démarche de qualité environnementale, d'élaborer un projet de développement partagé avec l'ensemble des acteurs présents au sein des Zones d'Activités Economiques. La finalité c'est d'attirer des investisseurs et de faciliter la création d'activités et d'emplois.

La requalification des ZAE de Beausoleil et de la Jaille-Destrellan sera réalisée en deux étapes :

- 1° Choix de programmation et coût des actions,** études et travaux prioritaires
- 2° Intervention d'un aménageur** qui par le biais d'une maîtrise d'ouvrage déléguée aura pour mission de réaliser les travaux de requalification des ZAE de Beausoleil et la Jaille-Destrellan. *(amélioration de la signalétique, reprise des réseaux, végétalisation, aide à la rénovation des façades,...)*

Cette action dont les études ont été engagées dès 2015, doit être finalisée en 2019.

Coût estimatif : 5 Millions d'euros

Partenaires envisagés : le FEDER, la Région, l'Etat et Cap Excellence.

Requalifier

Le centre-ville de Pointe-à-Pitre cœur du pôle économique de l'agglomération, a subi le contre coup de l'installation des centres commerciaux à sa périphérie. Cap Excellence engage en 2016 un ambitieux programme destiné à redonner à cette Zone d'Activités Economiques (ZAE) sa place de centre économique majeur du département. L'identité du statut "ville d'art et d'histoire" seront le point de départ de la mise en œuvre d'opérations qui lui permettront de s'affirmer en tant que zone attractive, moderne, adaptée aux nouveaux défis urbains. Un véritable projet de développement du centre-ville sera élaboré à partir de critères tant historiques qu'actuels. Ainsi le terminal de croisières, le parcours sportif, le Mémorial Acte seront intégrés dans la conception et la réalisation du projet.

- 1° Dans un premier temps des études pré-opérationnelles seront réalisées.** Elles permettront de passer de l'idée au projet, de présenter un pré-diagnostic technique, économique, environnemental et de proposer des scénarii chiffrés.
- 2° La deuxième étape du projet verra l'intervention d'un aménageur** qui par le biais d'une maîtrise d'ouvrage déléguée s'acquittera de la mission d'effectuer les travaux de requalification dans les zones qui auront été ciblées. La première tranche de travaux envisagée concernera les rues Sadi Carnot et Lamartine.

Il s'agit en définitive de redynamiser le centre-ville, d'améliorer son attractivité et de favoriser la création d'entreprises dans son périmètre.

Les études préalables seront engagées en 2016, l'opération doit s'achever en 2019.

Coût estimatif : 3 millions d'euros

Partenaires envisagés : le FEDER, La Région, l'Etat et Cap excellence.



Requalifier la Zone d'Activités Economiques du centre-ville de Pointe-à-Pitre



Aménager

Le territoire de Cap Excellence dispose d'une façade maritime exceptionnelle. C'est un atout naturel et un levier pour le développement de nombreuses activités : pêche aquaculture, construction et réparation navale, plaisance, tourisme, cabotage et autres activités portuaires,...

Source d'énergie et de richesse la mer représente de façon indéniable une source de croissance durable, génératrice d'emplois directs et indirects. Aussi Cap Excellence entend développer à Baie-Mahault un pôle d'excellence autour des métiers de la mer que sont : la pêche professionnelle, la pêche de loisirs, le transport, la maintenance navale, la vente de matériels maritimes, le tourisme, les sports nautiques, et la recherche appliquée.

Le pôle d'excellence ou cluster de Baie-Mahault est conçu en tant que pôle de compétitivité. Il devra créer une synergie entre les professionnels du secteur maritime, les institutions publiques, ainsi que les opérateurs de la formation et de la recherche-développement.

Aménager un pôle d'excellence (cluster) autour des métiers de la mer et du littoral à Baie-Mahault

Aménager

Le pôle d'excellence des métiers de la mer de Baie-Mahault doit pouvoir :

- 1 Favoriser les innovations dans la filière du nautisme et de la plaisance.
- 2 Stimuler la création et le développement d'entreprises et d'emplois tournés vers les métiers de la mer et du littoral
- 3 Participer à la compétitivité des acteurs économiques installés sur le périmètre communautaire et qui interviennent dans les filières maritimes.

L'opération qui sera engagée au cours du deuxième semestre 2016 doit aboutir d'ici fin octobre 2019.

coût estimatif : 3,5 millions d'euros.

Partenaires envisagés : le FEDER, de la Région, de l'Etat, et de Cap Excellence.





Installer un observatoire économique et fiscal communautaire

Installer

Cap Excellence veut se doter d'un outil performant d'analyse des tendances et des logiques de l'immobilier d'entreprises en créant un outil numérique qui répondra à trois objectifs :

1 - Créer une bourse de l'immobilier d'entreprise et du foncier à l'échelle de l'espace communautaire. Le secteur de l'immobilier d'entreprise est un indicateur probant de l'évolution du marché économique. Il détermine les possibilités d'implantation des entreprises. L'observatoire économique et fiscal sera étoffé d'une bourse de l'immobilier d'entreprises et des disponibilités foncières. Il s'agira également de suivre les tendances significatives sur le marché de l'emploi.

2 - Créer un répertoire interactif des entreprises. Il présentera à partir de cartes géolocalisables l'ensemble des entreprises implantées sur le territoire communautaire.

3 - Instaurer une rubrique "Etudes et Analyses Economiques", ayant pour objectif d'apporter au publique une synthèse régulière et précise des tendances de la vie économique et de l'immobilier d'entreprises au sein du périmètre communautaire.

La communauté d'agglomération et le secteur économique disposeront ainsi d'un outil numérique et de géolocalisation qui sera accessible au tout public.

Installer

L'observatoire économique et fiscal doit permettre de :

- **Promouvoir l'activité des entreprises communautaires**
- **Maîtriser les besoins des entreprises** en termes d'immobilier et de foncier
- **Calibrer au mieux nos futurs projets** et au besoin les réguler, notamment à l'aide de documents d'urbanisme
- **Attirer de nouveaux investisseurs** sur le territoire communautaire
- **Constituer pour Cap Excellence un outil d'aide** à la décision politique en facilitant la maîtrise de l'évolution du tissu économique et de l'immobilier d'entreprises.

L'observatoire économique et fiscal sera mis en place à compter de novembre 2016 avec pour partenaires les villes membres de la communauté d'agglomération, INSEE, les chambres consulaires, les professionnels de l'immobilier.

Coût estimatif : entre 30 000 et 50 000 euros avec une mise à jour qui constituera une dépense annuelle en fonctionnement de 15 000 euros.

Partenaires envisagés : le FEDER, la Région Guadeloupe, l'Etat, et Cap Excellence.





Développer

Développer l'Economie Sociale et Solidaire et soutenir la structuration des chantiers et entreprises d'insertion

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est une réponse forte en direction de la population. Elle permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi de s'insérer durablement sur le marché du travail. Cap Excellence a fait de cette action une priorité de développement social. A cette fin, Cap Excellence soutient le développement des chantiers et entreprises d'insertion dont les actions sont bénéfiques à sa population.

Cap Excellence soutient l'Economie Sociale et Solidaire en accompagnant les structures (*associations et entreprises*) qui œuvrent dans le champ de ce secteur. Les entreprises de l'ESS manquent d'outils et de ressources pour assurer une gestion efficace et pérenne de leurs activités. L'émergence d'une structure partagée permettra de mutualiser certains services.

L'objectif est de tendre à un plus grand nombre de chantiers d'insertion mieux structurés qui gagneront en pérennité.

Mise en place de la structure : janvier 2016 avec pour partenaires les villes membres, le conseil régional, le conseil départemental, la chambre d'agriculture, les regroupements professionnels.

Partenaires envisagés : le Conseil Régional, le Conseil Départemental, et Cap Excellence.

Promouvoir

Le tourisme d'affaires et de congrès est un segment de marché porteur pour l'agglomération centre. Il contribue à bonifier l'image d'une destination. Cap excellence entend s'investir dans ce secteur. Le territoire pourra ainsi bénéficier des retombées économiques générées par la filière. Cap Excellence propose de lancer un cluster qui regrouperait les entreprises et les institutions impliquées dans le domaine du tourisme d'affaires et de congrès : ils sont désignés sous le nom de Meetings Incentives Conventions and Exhibitions (MICE). Ce regroupement permettra de contribuer activement au positionnement du territoire en tant que destination première. Il contribuera à développer une offre qui assurera une promotion et une commercialisation efficace de la destination, aux niveaux régional et national.

Le Cluster sera une plate-forme d'échanges. Il devra favoriser la collaboration entre acteurs publics et privés du tourisme d'affaires et de congrès. Il aura pour mission :

- de conduire une action permanente et structurée d'échanges, d'informations et de coordination entre ses membres,
- de développer et de valoriser l'offre au niveau national, de contribuer en amont à la stratégie de promotion nationale,
- de mener des actions de sensibilisation auprès des décideurs politiques et économiques.
- d'organiser des activités de formation continue,
- d'initier ou participer à des projets de recherche et améliorer la lisibilité des marchés, pour une meilleure connaissance des clientèles et des acteurs.

L'objectif est de positionner le territoire de Cap Excellence comme destination régionale du tourisme d'affaires, et de structurer la filière. Le projet a été lancé en janvier 2016.

coût estimatif : 600 000 euros à raison de 100 000 euros /an.

Partenaires envisagés : l'Europe, l'Etat, La Région et le CTIG.

Après une importante phase de désamiantage et de démolition, débuté en 2009, **le nouveau Centre des arts et de la culture de Pointe-à-Pitre pourra recevoir des congrès et des séminaires de standard internationaux dès sa livraison prévue fin 2017.**



Promouvoir le tourisme d'affaires et de congrès

le PASEC

Cap Excellence

engage
avec son PASEC 55 actions
fortes destinées à conforter
son statut de pôle
économique régional
majeur à vocation
caribéenne

Gouvernance

- 1 Développer des espaces publics de coopération en matière économique avec les autres établissements intercommunaux limitrophes
- 2 Développer une coopération renforcée et pérenne avec la Région
- 3 Associer Cap Excellence de façon régulière lors de l'évolution des documents de planification des villes membres.
- 4 Finaliser le champ des compétences exercées par Cap Excellence dans le cadre des futures dispositions de la loi NOTRE
- 5 Finaliser le projet de territoire de Cap Excellence
- 6 Décliner dans toutes nos actions et interventions le concept d'agglomération centre de dimension caribéenne
- 7 Instituer une conférence semestrielle intercommunale d'harmonisation des projets et des actions économiques portés par les villes membres dans le respect de leur autonomie

Développement et aménagement du territoire

- 8 Réaliser un schéma territorial de mise en valeur des zones d'activités économiques (ZAE) communautaires

- 9 Développer un observatoire économique et fiscal communautaire
- 10 Elaborer un scénario de mise en place d'un SIG intercommunal notamment dédié au ZAE
- 11 Requalifier les ZAE de Dugazon de Bourgogne / Petit Pérou aux Abymes
- 12 Requalifier les pôles d'activité de Beausoleil et la Jaille/Destrellan à Baie-Mahault
- 13 Requalifier la ZAE du Centre-ville de Pointe-à-Pitre
- 14 définir une deuxième tranche de ZAE à qualifier
- 15 Définir et mettre en œuvre une stratégie de constitution d'une réserve foncière pour les projets économiques communautaires
- 16 Assurer un suivi des acquisitions de l'Établissement Public Foncier Local de la Guadeloupe (EPFL) pour le compte de Cap Excellence dans le cadre du volet économique du protocole d'intervention foncière (PIF)
- 17 Créer une pépinière d'entreprises et un parc d'activités spécialisé santé bien-être aux Abymes
- 18 Aménager un pôle d'excellence (*cluster*) autour des métiers de la mer et du littoral à Baie-Mahault
- 19 Créer une pépinière d'entreprises de services à la personne à Pointe-à-Pitre
- 20 Créer un Marché Alimentaire de Gros auquel sera adossé une plate-forme d'agro-transformation aux Abymes
- 21 Aménager un pôle d'excellence technologique à Baie-Mahault (*Technopole du morne Bernard*)
- 22 Aménager un village artisanal à vocation touristique à Pointe-à-Pitre
- 23 Aménager un pôle d'excellence transport et logistique



55 actions

Animation économique et accompagnement des entreprises

- 24 Apporter un soutien contractualisé financier et technique aux actions collectives en faveur de l'entrepreneuriat
- 25 Contribuer aux réseaux des accompagnants d'entreprises
- 26 Mettre en réseau et assurer l'animation des structures communautaires d'accueil et d'accompagnement des entreprises
- 27 Valorisation des atouts touristiques du territoire communautaire
- 28 Création d'un office du tourisme intercommunal
- 29 Edition d'un guide touristique de l'agglomération et d'une application touristique sur smartphone
- 30 Création des circuits touristiques
- 31 Promotion du territoire lors des salons professionnels
- 32 Promouvoir les métiers et les projets touristiques
- 33 Promouvoir le tourisme d'affaires et de congrès
- 34 Faciliter l'accès des producteurs agricoles aux circuits de distribution intérieurs et extérieurs (*marché alimentaire de gros*)
- 35 Soutien à l'installation aux jeunes agriculteurs
- 36 Soutien aux actions de promotion des produits du terroir
- 37 Mise en œuvre d'actions de valorisation des métiers en milieu agricole

- 38 Mise en réseau des marchés de détail avec le MAG
- 39 Mise en œuvre d'une stratégie de promotion économique des événements artistiques, culturels et sportifs organisés ou soutenus par Cap Excellence
- 40 Mise en œuvre d'actions favorisant la professionnalisation des métiers liés à l'organisation des événements culturels et sportifs
- 41 Impulser la création d'un club des partenaires économiques communautaires
- 42 Organiser des rencontres économiques territoriales à l'échelle de l'agglomération
- 43 Assurer la promotion des zones d'activités économiques de l'agglomération en vue de l'installation des nouvelles entreprises
- 44 Soutenir les actions innovantes en matière d'animation des ZAE notamment en dehors des plages d'ouverture diurnes



.....

Inclusion économique des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)...

- 45 Création d'une bourse des locaux vacants
- 46 Mise en place de mesures de soutien à la construction ou à la réhabilitation de locaux et espaces à vocation économique



actions

- 47 Mise en place d'actions visant à faciliter l'intersion par l'activité en partenariat avec les entreprises
- 48 Mise en place d'actions visant à faciliter la création d'entreprises
- 49 Agir pour le développement de l'économie sociale et solidaire notamment la structuration des chantiers et entreprises d'insertion
- 50 Accompagnement spécifique des jeunes entreprises localisées
- 51 Campagne de communication pour stimuler l'implantation des entreprises

Prospective et évaluation

- 52 Mettre en place un comité de pilotage mixte associant le CODEV et la commission du développement économique de Cap Excellence
- 53 Assurer un reporting semestriel de l'état d'avancement opérationnel des actions engagées dans le cadre du PASEC
- 54 Assurer un reporting sur l'évolution de l'emploi et de la création d'activités économiques à l'échelle des quartiers, des villes et de l'agglomération
- 55 Elaborer et diffuser des notes trimestrielles de la conjoncture économique communautaire.



Contacts (*Accueil*) : 0590 68 99 92

Georges DAUBIN

2^{ème} Vice Président
en charge des Affaires Economiques

Bruno PIERREPONT

Directeur Général Adjoint
Economie, Fiscalité et Prospective

Estelle LEJUEZ

Direction des Etudes, de la Stratégie
et des Opérations
d'Aménagements Economiques

Alexandra MANIN

Direction du Tourisme

Suzelle HUTEAU

Chef de Service
Animation et Développement Economique
des Quartiers

Qeetter SILVAIN

Chef de Service
Elargissement des Bases Fiscales